

Médecine factuelle et risque juridique

(Samedi 23 à 18h00)

Président de séance : Gilles JOCCO, médecin gynécologue obstétricien à Sarlat La Caneda

Intervenants :

- Patrick STORA, gynécologue-obstétricien, vice-président de l'AFAR
- Bernard BEL, ingénieur Arts et Métiers, docteur en sciences, membre d'un laboratoire de recherche en sciences du langage au CNRS et secrétaire de l'AFAR
- (Fourniture de documents) Claude RACINET, professeur d'obstétrique et praticien hospitalier

Enregistrement et transcription

« L'avenir des enfants doit être préservé, il peut l'être sans que soit nécessairement compromis l'avenir de leurs mères : aujourd'hui comme jadis et naguère, c'est du jugement de l'accoucheur que dépendent l'un et l'autre ».

C'est par ces mots qu'en 1984 le regretté Yves Malinas terminait la préface de la première édition de ce livre que coordonnaient Cl. Racinet et Max Favier. Ils permettent d'entrevoir l'ampleur des évolutions de la pratique obstétricale et de la réflexion des praticiens sur celle-ci, intervenues depuis 18 ans.

[...] le « jugement de l'accoucheur » qu'évoquait Malinas ne peut plus se satisfaire de l'expérience et des souvenirs personnels, ni des aphorismes magistraux ; il faut des « preuves », ou au moins des arguments solides, fondés sur l'épidémiologie et la statistique. Certes, cette quête de l'« évidence » n'est pas réellement récente et a résulté en France des efforts soutenus de l'école épidémiologique de D. Schwartz ; mais l'apport capital d'A. Cochrane fut la systématisation et la révision périodique de telles données, qui à la fois fondent la décision, et renseignent sur ses éventuelles limites, liées à l'appréciation de leur signification statistique.

A cet égard, il est frappant de constater à quel point l'activité obstétricale s'est particulièrement bien prêtée à une telle analyse.

Claude RACINET in La césarienne